



## L'ESSENTIEL 2023

Ce document est une synthèse de l'activité de AIDES en 2023 et de l'utilisation des dons du grand public dont elle a bénéficié. Pour en savoir plus, vous pouvez vous référer au rapport annuel complet de l'activité et au rapport financier de l'association, disponibles sur [aides.org](https://aides.org).

### LE MOT DE LA PRESIDENTE

En février 2023, Daniel Defert, le fondateur de AIDES nous a quitté. Il a créé AIDES sur la base d'un principe, celui de la démarche communautaire en santé : les personnes les premières concernées par l'épidémie doivent participer en pratique à l'élaboration des politiques qui les concernent et répondent à l'épidémie.

En France, les épidémies de VIH et d'hépatites virales touchent de manière disproportionnée les hommes ayant des relations sexuelles avec les hommes, les usagers-ères de drogues, les personnes nées dans un pays d'Afrique sub-saharienne, les femmes trans nées dans un pays d'Amérique latine.

Ce principe de démarche communautaire avec ces publics se décline dans les multiples actions de AIDES, implantée partout en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane, mais aussi dans sa gouvernance. Notre conseil d'administration est constitué de volontaires de AIDES, qui portent cette démarche.

En 2023, parmi les nombreuses actions de AIDES, cette démarche a conduit au succès de l'expérimentation des Centres de santé sexuelle d'approche communautaire, soutenus par l'assurance maladie, au lancement des États généraux des personnes vivant avec le VIH, ou à la mobilisation contre la suppression de l'Aide médicale de l'État.



Depuis sa création il y a 40 ans, AIDES ne s'est pas écartée de ses principes : militer, agir, transformer ; avec les premiers-ères concernés-es.

.....  
Camille Spire, Présidente de AIDES

## L'ASSOCIATION

### LES PRINCIPES D'ACTION DE AIDES

Depuis sa création en 1984, AIDES, première association de lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales en France et en Europe, agit selon les quatre principes d'action définis il y a 40 ans. La démarche communautaire en santé vise à permettre à des individus liés par une problématique commune d'accroître leur capacité d'agir sur leur propre santé et de faire des choix favorables pour eux ; elle permet l'empowerment. Elle s'inscrit dans une approche globale qui prend en compte les déterminants de santé. En étant un lieu de partage d'expériences, de réflexion et d'action, AIDES peut mettre en œuvre la transformation sociale, c'est-à-dire proposer des réponses pertinentes pour améliorer la vie des personnes vivant avec le VIH et lutter contre l'épidémie.

### UN ANCRAGE TERRITORIAL AU PLUS PRÈS DES PERSONNES CONCERNÉES

AIDES bénéficie d'un fort ancrage territorial grâce à ses 62 lieux de mobilisation en France métropolitaine, aux Antilles et en Guyane, au plus près des zones les plus touchées par les épidémies. Ces lieux offrent des accompagnements de proximité et répondent au mieux aux besoins des personnes : entretiens individuels, dépis-

tages, ateliers d'échanges de pratiques, accueil dans nos locaux ou actions d'aller vers, distribution de matériel de réduction des risques, organisation de week-ends santé, etc.

### L'ÉVALUATION, UNE NÉCESSITÉ

L'évaluation est nécessaire à la démarche d'amélioration continue de la qualité et du sens des actions. C'est un processus permanent pour identifier ce qui, dans les pratiques de terrain, peut être amélioré d'une année sur l'autre. Il permet de mettre en évidence la plus-value de la démarche communautaire dans les actions de santé et d'évaluer collectivement l'atteinte des objectifs sur le terrain, en mettant en œuvre les principes d'action de AIDES.

### LA GOUVERNANCE DE AIDES

Les orientations de AIDES et les priorités d'action reposent sur un diagnostic communautaire, issu de l'analyse des réalités observées sur le terrain. Nourries de ce diagnostic communautaire, les instances de AIDES s'articulent entre des espaces de décision comme le Conseil d'administration, mais aussi de partage et d'appropriation, d'élaboration de propositions et de construction.

## LES MISSIONS SOCIALES DE AIDES

**Mobiliser les personnes** exposées aux risques ou vivant avec les virus, leur entourer et toute personne intéressée. La formation interne, passage obligé pour tout-e acteur-riche chez AIDES, permet de transmettre notre identité, nos valeurs et nos principes d'action. La formation assure le développement de la capacité à agir, individuelle et collective (empowerment).

**Accompagner, représenter les personnes vivant avec le VIH ou une hépatite virale**, défendre leurs

intérêts et lutter contre les discriminations qui les touchent. Des entretiens individuels ou collectifs sont tenus dans les lieux de mobilisation ; des personnes sont aussi accueillies dans nos Appartements de coordination thérapeutiques (ACT). Ils permettent de fournir un toit à des personnes nécessitant des soins et ne disposant pas de conditions de logement adaptées. Notre Service d'accompagnement à l'autonomie et à la vie sociale (SAVS), un accueil de jour, favorise le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux,

scolaires, ou professionnels. Des temps collectifs nationaux sont organisés comme notre journée contre la sérophobie le 29 avril 2023, celle de la disance le 29 septembre, ou encore les weekends santé qui ponctuent l'année.

**Prévenir la transmission des virus du VIH et des hépatites** par des actions de prévention et de dépistage. Les Centres d'accueil et d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers-ères de drogues (Caarud, au nombre de 26) permettent aux personnes de recréer du lien social et de bénéficier d'une gamme complète d'outils et de dispositifs visant à réduire les risques et dommages pour leur santé. AIDES propose également une offre élargie en santé sexuelle via ses centres de santé sexuelle à Marseille, Montpellier, Nice et Paris par exemple. Ces lieux chaleureux, qui associent santé communautaire et offre médicalisée, repensent la prise en charge en santé sexuelle des publics particulièrement exposés.

**Transformer les politiques publiques de santé et des autres domaines d'actions publiques pertinents, pour qu'elles soient les plus favorables à la santé des personnes, par le biais d'actions de plaidoyer et de communication.** La fin de l'année 2023 a été marquée par le plaidoyer contre les orientations de la réforme de l'aide médicale d'État, préjudiciable à la lutte contre le VIH chez les personnes migrantes. En termes de communication, 2023 a été marquée par la campagne de sensibilisation à la Prep déployée dès le début d'année et l'organisation d'une semaine de mobilisation dans le cadre de la journée internationale des droits des femmes pour valoriser leur engagement dans la lutte contre le VIH/sida.

### AGIR AU NIVEAU GLOBAL AVEC COALITION PLUS

Notre action internationale s'inscrit dans le cadre de Coalition PLUS, coalition créée par AIDES, qui rassemble 16 associations communautaires dans le monde. AIDES coordonne le réseau européen de Coalition PLUS et est membre du réseau Amérique Caraïbes. Dans le cadre de ce dernier, AIDES a lancé le projet Golondrinas (hirondelles, en français) qui a pour but d'assurer un suivi et une permanence des soins pour les personnes migrantes dans cette zone du monde. Ainsi, une personne se déplaçant d'Argentine au Guatemala en passant par la Bolivie pourra être accompagnée.

### ACTUALITÉS 2023

Un des événements de 2023 a été l'inauguration du Lounge de Toulouse. Le Lounge est un local dédié à un programme innovant qui propose un accompagnement individuel ou collectif et une offre globale en santé sexuelle : dépistages rapides, prescriptions de Prep, vaccination, consultations gratuites en médecine générale et spécialisée, traitements, etc. C'est aussi un lieu pour faire analyser ses produits et récupérer du matériel de consommation à usage unique.

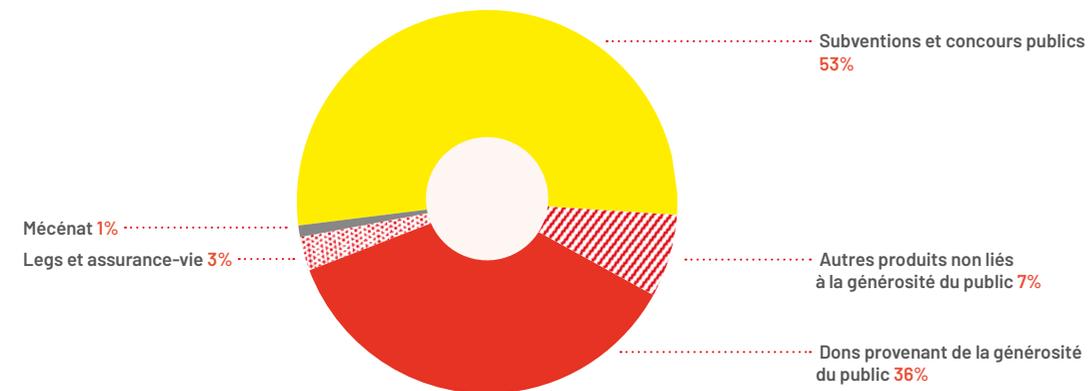
AIDES propose également différents dispositifs d'écoute et de soutien à distance pour les personnes pratiquant le chemsex. Notre objectif est de leur permettre ainsi qu'à leurs proches, de rompre l'isolement, d'être écoutées, soutenues, orientées et de répondre à leurs problématiques dans un contexte non-jugeant.

### AIDES EN 2023



## ORIGINE DE NOS RESSOURCES

EN K€	2023		2022	
Dons provenant de la générosité du public	18 657	36%	18 573	36%
Legs et assurance-vie	1 520	3%	1 012	2%
Mécénat	667	1%	1 172	2%
<b>TOTAL PRODUITS LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>20 845</b>	<b>40%</b>	<b>20 757</b>	<b>40%</b>
Subventions et concours publics	27 428	53%	27 002	52%
Autres produits non liés à la générosité du public	3 543	7%	4 147	8%
<b>TOTAL PRODUITS NON LIÉS À LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC</b>	<b>30 970</b>	<b>60%</b>	<b>31 148</b>	<b>60%</b>
<b>TOTAL RESSOURCES 2023</b>	<b>51 815</b>	<b>100%</b>	<b>51 906</b>	<b>100%</b>



Nos ressources sont constituées à 40 % de dons issus de la générosité du public et à 60 % d'autres produits composés majoritairement de subventions publiques.

Parmi nos subventions publiques majeures figurent les produits de la tarification, qui sont les dotations versées par la CPAM finançant les dispositifs sociaux et médico sociaux que nous portons (Caarud, ACT, SAVS) et les actions de dépistage : 12,3 M€ en 2023. Avec le financement des ARS (Fonds d'intervention régionaux : 6,8 M€ en 2023), ces deux ressources sont les principales sources de financement de nos actions en régions. La Direction Générale de la Santé verse, quant à elle, une subvention de 2,9 M€ soutenant

partiellement les fonctions supports nécessaires en matière : de formation interne, de méthodologie et de recherche, de réduction des risques sexuels et de dépistage et d'actions d'accompagnement.

Les Centres de santé sexuelle et d'accompagnement communautaire (Cssac) de Marseille et Montpellier ont ouvert et exercé dans le cadre d'une expérimentation « Article 51 » jusqu'au 30 septembre 2023. Depuis le 1er octobre 2023, ces centres sont encadrés par un nouvel arrêté, régissant le mode de financement pendant une période transitoire de 18 mois, jusqu'au 31 mars 2025, le temps que les pouvoirs publics actent les modalités du passage de ce dispositif dans le droit commun. AIDES participe activement aux réunions de

travail et aux réflexions avec le gouvernement. Les Cssac sont financés actuellement par deux biais : les recettes des consultations et par une dotation de la Cnam (2,5 M€ au total en 2023). En tant que bénéficiaire de fonds apportés par l'Agence française de développement ou par Expertise France (1,2 M€ en 2023), AIDES pilote des projets à l'international en coordonnant avec les partenaires locaux les activités prévues dans le cadre de ces projets.

Concernant les dons et subventions privées, la collecte auprès du grand public continue de représenter la plus grosse part des ressources privées et 36 % de nos ressources totales. En 2023, nous avons l'honneur de comptabiliser 149 837 donateurs-rices (avec au moins un prélèvement

sur l'année) pour un don moyen mensuel de 11,43€. Concernant le mécénat, la contribution du fonds de dotation LINK avait été plus importante en 2022 en raison du report du traditionnel dîner de charité de décembre 2021 à mars 2022, en plus du dîner de décembre 2022. En 2023, plusieurs mécènes nous ont renouvelé leur soutien mais nous avons également obtenu la confiance de nouveaux-les contributeurs-rices que nous remercions.

Des événements de collecte sont organisés chaque année et notamment les Braderies de la mode à Marseille et à Pantin qui ont généré 665 K€ de recettes en 2023. La quatrième édition de l'événement de prévention et collecte #fetelamour a généré un résultat de 110 K€ cette année.

## MISSIONS SOCIALES ET EMPLOI DE NOS RESSOURCES

CHARGES PAR DESTINATION (EN K€)	RÉALISÉ 2023		RÉALISÉ 2022		2023	2022
	RÉALISÉ TOTAL AIDES	MONTANT DU FINANCEMENT PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	RÉALISÉ TOTAL AIDES	MONTANT DU FINANCEMENT PAR LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC	EN % DU BUDGET	EN % DU BUDGET
<b>I MISSIONS SOCIALES</b>	41 778	14 522	40 588	17 841	80,6%	78,2%
<b>Réalisées en France</b>						
> Actions réalisées par AIDES	35 971	10 519	35 118	13 864	69,4%	67,7%
> Soutien versé à des associations partenaires agissant en France	1 344	825	1 270	808	2,6%	2,4%
<b>Réalisées à l'étranger</b>						
> Actions réalisées par AIDES	602	344	838	399	1,2%	1,6%
> Soutien versé à des associations partenaires agissant à l'étranger	3 862	2 833	3 362	2 769	7,5%	6,5%
<b>II FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>	4 398	4 290	4 530	4 530	8,5%	8,7%
<b>III FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	4 293	1 889	3 322	1 622	8,3%	6,4%
<b>IV DOTATIONS AUX PROVISIONS ET DÉPRÉCIATIONS</b>	401		233		0,8%	0,4%
<b>V REPORT EN FONDS DÉDIÉS DE L'EXERCICE</b>	710	18	3 491	52	1,4%	6,7%
<b>VI EXCEDENT (+) OU DEFICIT (-)</b>	234	126	-258	-3 287	0,5%	-0,5%
<b>TOTAL (I À VI)</b>	<b>51 815</b>	<b>20 845</b>	<b>51 906</b>	<b>20 757</b>		

En 2023, les missions sociales ont représenté 80,6 % du budget de AIDES, soit 41,8 M€, et ont été financées à hauteur de près de 35 % par la générosité du public.

En plus de mener ses propres actions, AIDES soutient également financièrement des structures partenaires intervenant dans le même champ d'action. En France, AIDES apporte notamment son soutien au centre de santé LE190 basé à Paris. Dans le cadre de programmes internationaux, évoqués ci-dessus, soutenus par l'AFD et l'Initiative, AIDES procède à des versements à des associations partenaires afin de mettre en œuvre des actions sur le terrain. Enfin, à travers le versement annuel de 2,5 M€ à Coalition PLUS, AIDES contribue au renforcement de cette organisation en soutenant à la fois le secrétariat qui vient en appui aux membres et les membres eux-mêmes. Ces versements font partie intégrante des missions sociales de AIDES.

Les **frais de recherche de fonds** sont constitués des salaires de nos équipes en charge de la collecte privée, que ce soit la collecte de rue, les legs ou la recherche de financeurs privés. Ils comprennent également les honoraires de prestataires spécialisés dans la collecte et la gestion de la relation avec les donateurs-rices. Ces frais sont importants, mais nécessaires à l'équilibre financier de notre association : 8,5 % du budget de AIDES a été consacré à la recherche de fonds en 2023.

Les **frais de fonctionnement** se composent du coût des fonctions supports et du fonctionnement du siège social : direction, services financiers, paie, gestion des ressources humaines, services généraux, service informatique, loyers et charges locatives, assurances, etc. Ils comprennent également le coût de la vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...) nationale et régionale, nécessaire au bon fonctionnement de l'association. Nos frais de fonctionnement ont connu une hausse en 2023 notamment en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie.

L'exercice 2023 se solde par un **résultat excédentaire de 234 K€**.

Ce résultat se décompose entre :

- > **le résultat propre de AIDES** : déficitaire de 317 K€ ;
- > **le résultat des établissements sociaux et médico-sociaux (ESMS) gérés par AIDES** : excédentaire de 552 K€.

Cette distinction est nécessaire car le résultat des ESMS, qu'il soit excédentaire ou déficitaire, n'appartient pas à AIDES, mais aux agences régionales de santé, qui sont les seules décisionnaires de l'utilisation des fonds. Quant au résultat propre, il doit permettre à AIDES de consolider ses fonds propres afin d'avoir toujours les ressources nécessaires au déploiement de nouvelles actions.

Après plusieurs exercices présentant un déficit sur le champ hors médicosocial (résultat propre), AIDES a entamé des réflexions visant à prioriser ses actions et à repenser certaines dépenses. En février 2024, suite à plusieurs points financiers successifs, le Conseil d'administration a pris une série de résolutions ayant pour objet de reconstituer les fonds propres et assurer le retour à un équilibre pérenne. Ce plan de reconstitution des fonds propres va s'étaler sur plusieurs années. Les réflexions ont déjà commencé en 2024 et seront menées tout au long de l'exercice en vue d'un retour à l'équilibre en 2025.

## BILAN SIMPLIFIÉ DE NOTRE ASSOCIATION

BILAN ACTIF (EN MILLIERS D'EUROS)	2023	2022	BILAN PASSIF (EN MILLIERS D'EUROS)	2023	2022
<b>● ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>7 323</b>	<b>7 580</b>	<b>● FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>9 318</b>	<b>9 043</b>
• Immobilisations Incorporelles	51	85	• Fonds associatifs sans droit de reprise	1 328	1 328
• Immobilisations corporelles	5 672	6 116	• Ecart de réévaluation	1 608	1 608
• Immobilisations financières	1 600	1 379	• Réserves	3 889	3 638
<b>● ACTIF CIRCULANT</b>	<b>19 503</b>	<b>18 691</b>	• Report à nouveau	1 646	2 156
• Stocks	249	259	• Excédent ou déficit de l'exercice	234	-258
• Créances d'exploitation	7 587	8 620	• Subvention d'investissement	551	511
• Disponibilités et divers	11 333	9 063	• Provisions réglementées	61	61
• Charges constatées d'avance	335	749	<b>● AUTRES PASSIFS</b>	<b>17 509</b>	<b>17 227</b>
<b>● TOTAL GENERAL ACTIF</b>	<b>26 826</b>	<b>26 270</b>	• Fonds reportés et dédiés	4 514	4 927
			• Provisions pour risques	541	193
			• Emprunts et dettes	8 931	8 104
			• Produits constatés d'avance	3 523	4 003
			<b>● TOTAL GENERAL PASSIF</b>	<b>26 826</b>	<b>26 270</b>

### À L'ACTIF :

Les immobilisations corporelles comprennent notamment les éléments suivants :

- > des locaux acquis par l'association : AIDES est notamment propriétaire des locaux où se trouve son siège social ;
- > des honoraires liés à des travaux et agencements divers ;
- > l'acquisition de matériels et installations spécialisées : spectromètres, défibrillateurs, détecteurs de veines, totems pour la distribution de matériel de réduction des risques, etc.
- > des véhicules de transport, notamment les unités mobiles servant au dépistage ;
- > des biens mobiliers et informatiques ;
- > des biens reçus par legs ou donations et destinés à être cédés .

Le montant de nos disponibilités est en hausse au 31 décembre 2023 notamment en raison du versement d'un legs de plus d'un million d'euros en fin d'année ainsi que d'un versement reçu de l'AFD dans le cadre de nos projets à l'international. Concernant nos créances d'exploitation, la signature de partenariats pluriannuels avec les bailleurs publics comme privés conditionne la réalisation financière des conventions sur plusieurs exercices.

### AU PASSIF :

Les fonds associatifs correspondent à l'ensemble des ressources de l'association, ils reflètent sa valeur financière et témoignent de la solidité de la structure. Les fonds associatifs s'élevaient au 31 décembre 2023 à 9 318 K€ et sont en augmentation de 274 K€ par rapport à l'année 2022. Cette hausse est liée à l'excédent de l'exercice de +234 K€ et à l'attribution de deux subventions d'investissement. Il convient de noter que sur ces 9 318 K€, 6 157 K€ concernent les activités des établissements relevant de l'activité médico-sociale en 2023. Ces fonds sont dits « à tiers détenteur », ce qui signifie qu'ils n'appartiennent pas à l'association. Par différence, les fonds associatifs appartenant à l'association s'élevaient à 3 160 K€ et connaissent une baisse de -277 K€ en 2023.



## **DON EN CONFIANCE**

AIDES est labellisée « Don en confiance » depuis 2013. À ce titre, elle respecte les règles de la Charte sur le don en confiance, notamment en matière de transparence financière et de bonne gestion des dons. Créé en 1989, Don en confiance est un organisme de contrôle des associations et des fondations. Sa vocation est de promouvoir, à travers l'agrément qu'il accorde à ses membres, une plus grande rigueur pour permettre le « don en confiance ».

## **CONTROLES ET TRANSPARENCE**

Les comptes annuels clos au 31 décembre 2023 ont fait l'objet d'une certification par notre commissaire aux comptes, le Cabinet DEIXIS. Des audits approfondis sont par ailleurs menés par certains de nos bailleurs de fonds, notamment l'Agence française de développement (AFD), dans le cadre de nos projets internationaux. Ces audits sont commandités par des cabinets de commissariat aux comptes indépendants.

## **EVALUATION DES ACTIONS**

Chaque action initiée par les militants-es de AIDES fait l'objet :

- > d'un cadre formalisé de l'action : sa nécessité, ses modalités de mise en œuvre, les moyens nécessaires, les coûts prévus, les résultats attendus et la méthode d'évaluation retenue pour juger de son efficacité ;
- > d'une évaluation qui repose sur des indicateurs de mesure préétablis : les éventuels écarts par rapport aux objectifs initiaux donnent lieu à des ajustements. Des rapports d'activité (semestriels et annuels) par secteur renseignent les actions menées et leur évaluation, puis sont transmis aux bailleurs publics finançant ces activités.

## **REMERCIEMENTS**

Nous remercions chaleureusement nos donateurs-rices réguliers-ères comme ponctuels-les, dont la générosité est essentielle pour nous permettre de poursuivre la lutte contre le VIH/sida et les hépatites virales. Sans vos dons, nous ne pourrions pas mettre en œuvre nos actions ni poursuivre l'innovation pour atteindre l'objectif de la fin de la transmission du VIH/sida.

Merci également à tous-tes les militants-es, acteurs-rices et volontaires, qui viennent soutenir l'action de nos salariés-es et sans qui nombre d'actions de terrain ne pourraient avoir lieu. L'engagement des volontaires élus-es dans les instances de gouvernance et groupes de travail est déterminant pour la bonne marche de AIDES. Le don de votre temps est inestimable.

Nous tenons à remercier nos financeurs institutionnels et privés pour leur confiance et leur soutien dans la durée. Nos échanges nous permettent de progresser.

Merci aux prestataires et fournisseurs qui nous ont accordé remises ou gratuités. En 2023, nous chiffrons le montant de ces remises à 353 K€.

Nous remercions également toutes les associations partenaires qui œuvrent avec nous dans cette lutte.

Contact : 0 805 160 011  
gratuit depuis un poste fixe en France métropolitaine

AIDES – Tour Essor  
14 rue Scandicci, 93508 Pantin cedex

aides.org



facebook.com/aides



assoaides



@assoAIDES



Linkedin.com/company/aides/